



CODESRIA



CODESRIA

13

ʔmɛ

Assemblée générale
General Assembly
Assembleia Geral
الجمع العام الثالث عشر

L'Afrique et les défis du XXIème siècle
Africa and the Challenges of the Twenty First Century
A África e os desafios do Século XXI

إفريقيا وتحديات القرن الواحد والعشرين

Innovations industrielles et développement territorial durable au Maghreb : une illustration à travers une étude comparative des technopoles du secteur agroalimentaire

Sidi Mohamed RIGAR
Université Cadi Ayyad, Marrakech

5 - 9 / 12 / 2011

Rabat Maroc / Morocco

Introduction

La notion de technopole renvoie à la nécessité de coordination de l'ensemble des acteurs dans le cadre de la mise en place de systèmes productifs locaux. Il s'agit de promouvoir des dispositifs permettant une appropriation des savoirs et leur diffusion, à travers « un partenariat entre des organisations de recherche-développement et le monde de la production, avec l'appui des pouvoirs publics, généralement locaux, pour accroître la compétitivité des territoires et des entreprises concernées » La politique des pôles localisés cherche, ainsi, à répondre aux nouveaux enjeux posés par la coordination des acteurs économiques et les institutions du savoir.

La démarche technopolitaine se situe à la convergence de trois principales orientations stratégiques sécantes, adoptées en réponse au processus de mondialisation :

- l'entrée dans l'économie des connaissances ;
- l'émergence des politiques territoriales ;
- la décentralisation progressive des politiques sectorielles.

Dans les pays du Maghreb, les notions de technopoles, parcs technologiques et scientifiques, ou pôles de compétitivité sont timidement apparues au cours de la décennie 1990, et se sont progressivement imposées à partir des premières années 2000. Aujourd'hui, les trois pays du Maghreb (Algérie, Maroc et Tunisie) se sont lancés dans de vastes programmes d'installations de technopoles et de pôles de compétitivité pour promouvoir les différentes régions au sein de chaque pays.

L'objet de ce papier est de montrer l'importance et la place qu'occupent aujourd'hui les technopoles dans les stratégies industrielles des pays maghrébins en procédant à une étude comparative des expériences dans le domaine agroalimentaire. Le concept de technopole, est particulièrement adapté au secteur agro-alimentaire, dont la production est bien ancrée dans les territoires ; en outre, il présente un contexte économique favorable à un tel projet, et constitue un champ d'action multisectoriel et multidisciplinaire propice à un maillage des activités

1. Contexte, motivations et justifications théoriques

A travers le monde, et depuis quelques années, la progression rapide du nombre de technopoles, et plus récemment des pôles de compétitivité et des clusters, surtout dans les pays développés s'explique par le fait qu'ils sont devenus pour les régions et les États un atout dans la compétition internationale.

Pour les pays du Maghreb deux séries d'arguments peuvent justifier l'opportunité de création de technopoles agroalimentaires:

- L'urgence des gains de compétitivité, face aux perspectives des marchés et à la fracture économique Nord-Sud ;

- L'exigence de dispositifs novateurs, aptes à organiser les ressources cognitives, et à permettre de réels transferts des savoirs, leur accumulation, et leur démultiplication locale.

Le secteur agroalimentaire est fortement concerné par cette dynamique. En effet, quelque soit la filière agroalimentaire, la libéralisation des échanges, et la "dé protection" des marchés nationaux qui en découle, exigent des stratégies de développement agroalimentaire nouvelles et surtout un appui aux entreprises pour les aider à améliorer leur compétitivité sur les marchés tant domestiques qu'extérieurs. Les avantages concurrentiels restent dans de nombreux cas à construire. Pour relever les défis posés par l'appropriation des savoirs et l'accumulation technologique, les pays du Maghreb devront améliorer d'une manière radicale leur économie de la connaissance, pour « parvenir à promouvoir au niveau national une vision et une organisation qui permettent d'aller de façon cohérente vers l'EFC » (PNUD 2003).

Sur le plan théorique, la notion de technopole ou de pôle de compétitivité renvoie aux concepts de coordination des acteurs, et la mobilisation des connaissances, en vue d'assurer la compétitivité des territoires dans une vision de développement durable. Ces concepts ont été traité par un grand nombre d'approches qui relèvent de différentes disciplines, notamment l'économie spatiale, l'économie du développement, l'économie industrielle.

On peut ainsi distinguer plusieurs écoles de pensée complémentaires : les districts industriels (A. Marshall, Becattini), les coûts de transaction (Coase, Williamson), le milieu innovateur (Aydalot), les réseaux (Velt), l'économie de proximité (Gilly, Torre)...etc.

En matière d'innovation, beaucoup de travaux ont également montré le rôle déterminant de la complémentarité entre les compétences internes des entreprises et les dispositifs de coordination mis en œuvre au niveau local. « Aujourd'hui, un certain consensus se dessine autour de la représentation du processus d'innovation en tant que processus collectif d'apprentissage. Ce processus d'apprentissage met en jeu des interactions entre des partenaires divers, qui peuvent être situés à l'intérieur de la firme comme à l'extérieur. Le premier aspect renvoie généralement à la problématique des compétences pour l'innovation, le second à la relation entre l'entreprise, les acteurs qui la composent, et son environnement, source externe de connaissances » (Fort Fatiha, Rastoin Jean-Louis, Temri Leila 2002).

D'autres travaux concernant plus particulièrement les activités d'appui scientifique au développement du secteur agricole et agroalimentaire, ou « l'écosystème de la connaissance » d'une manière générale, ont été menés (Bencharif 2007 et 2008 , Bencharif, Dollé 2008 ; CIHEAM 1988 et 1999 ; Djeflat 2007 ; Douillard 2006 ; Mathlouthi et al. 2006 ; Mezouaghi

2002 ; Royaume du Maroc 2006) ...etc. Ils ont permis d'identifier les principales faiblesses de l'environnement scientifique et technique. Ils soulignent largement les faibles performances des systèmes d'appui scientifique et les conséquences qui en découlent. Parmi ces conséquences, on note la position retardataire technologique qui induit une internationalisation des modes de coordination des activités d'innovation

2. Eléments de méthodologie et d'analyse.

Noter objectif dans le cadre de ce papier est de comprendre les stratégies des différents pays maghrébins en matière d'installation et de fonctionnement des technopoles et des pôles de compétitivité, et d'identifier éventuellement les possibilités de coordination entre les différents pays afin de bénéficier des expériences mutuelles.

L'analyse des trois expériences se fera à travers la méthode des cas, et nous retiendrons pour chaque pays un projet de technopole agroalimentaire, qui fera l'objet d'un diagnostic approfondi pour faire ressortir les spécificités et les contraintes de chacune des trois expériences à travers une étude comparative des objectifs et des réalisations.

Pour la Tunisie, l'étude portera sur le pôle de compétitivité agroalimentaire de Bizerte. Ce Pôle est un ensemble qui se compose de 3 éléments : un Technopôle agroalimentaire, un réseau de partenaires « Agro'tech » et des espaces industriels de 150 hectares. Neuf filières agroalimentaires sont ciblées par la stratégie nationale de développement du secteur agroalimentaire en Tunisie, dont cinq sont prioritaires pour le Technopôle de Bizerte : céréales et dérivés, pomme de terre, produits de la mer, fromage et vin. Ce projet devrait pouvoir générer à l'horizon 2020, 9000 emplois et une enveloppe d'investissements de 280 Millions de Dinars.

Au Maroc, l'analyse concernera le bipôle Meknès-Fès intégré dans le cadre des plans de développement industriel (Plan émergence) et agricole (Plan Maroc vert) . Pour l'offensive dans l'agroalimentaire, le plan Emergence a retenu trois axes principaux.

- Le premier concerne les filières existantes et à fort potentiel comme les maraîchages, les condiments, les herbes et épices et les petits fruits.
- Le deuxième axe, en revanche, propose le positionnement du Maroc sur de nouvelles filières en forte croissance comme la transformation des produits «bio» et les plats cuisinés.
- Et enfin, dernier axe, une relance plus agressive sur des filières traditionnelles du Maroc comme l'olive, l'huile d'olive, l'huile d'argan et le jus d'orange de qualité supérieure.

En menant la bataille sur ces trois fronts, le Maroc devrait pouvoir engranger, à terme, un chiffre d'affaires supplémentaire de 4 milliards de DH et générer 16 000 emplois.

En Algérie, l'expérience est encore dans son état embryonnaire. Le Schéma National l'aménagement du territoire (MATE, 2006) prévoit des pôles de compétitivité et d'excellence (POC). La politique de « renouveau de l'économie agricole et du renouveau rural » retient la réalisation de six pôles agricoles intégrés (PAI).

Le fondement de méthode la proposée réside dans sa démarche intégrée, et à la fois participative, prospective et opérationnelle. L'étude s'appuie sur trois types d'approches : Analyse sectorielle, diagnostic institutionnel, diagnostic opérationnel (acteurs économiques, y compris l'économie des savoirs). L'évaluation consiste alors à confronter les résultats de ces trois analyses, en vue de vérifier la pertinence et la cohérence, à plusieurs niveaux, de tester la viabilité du projet, et d'opérer les ajustements nécessaires

3. Quelques résultats escomptés et implications de politique économique

Dans les trois pays du Maghreb, le secteur agro-alimentaire constitue l'un des secteurs où l'intervention de l'Etat a été la plus forte, particulièrement pour les filières des produits de base et des produits d'exportation. La libéralisation progressive des économies et le retrait de l'Etat de ce secteur, surtout pour le Maroc et la Tunisie, se sont accompagnés d'une véritable « désintégration » des filières agro-alimentaires.

Le passage d'une régulation étatique à une coordination par le marché s'est traduit par l'émergence d'un nouveau cadre concurrentiel, et d'un paysage institutionnel beaucoup plus complexe, du fait de la multiplicité des acteurs économiques et des institutions concernées directement ou indirectement par le fonctionnement des filières.

La faiblesse de l'environnement scientifique et technique ainsi qu'une maîtrise insuffisante des méthodes de management et de gestion, augmentent la vulnérabilité des filières agro-alimentaires tout en compromettant leur rentabilité et leur compétitivité.

Les missions que doivent prendre en charge les dispositifs technopolitains dans les pays du sud en général, et au Maghreb en particulier, sont différentes de ceux des pays du Nord : La relative rareté, l'éparpillement, l'isolement des compétences, et leur dépendance à l'égard des centres de réflexion et de conception extérieurs, exige la mise place de mécanismes de coordination, et d'animation novateurs, qui donnent la priorité au « maillage », et à la mobilisation des compétences locales. Il s'agit de construire progressivement un pôle

de compétence qui viendrait répondre aux enjeux de l'appropriation des savoirs, et de leur démultiplication.

La construction d'un pôle de compétence agroalimentaire viendrait répondre à trois enjeux majeurs : la mobilisation des ressources cognitives nationales autour de réseaux spécialisés, l'organisation des relations entre ces réseaux et les entreprises, la recherche de nouvelles formes de partenariats internationaux qui autorisent de réels transferts des savoirs et leur démultiplication locale.

Bibliographie

- Bencharif A, 2008, Techniques, sciences et innovation, in « Les futurs agricoles et agro-alimentaires en Méditerranée », Mediterra 2008, Rapport du CIHEAM.
- Bencharif A., Dollé, 2008, Renforcer et mutualiser les capacités de formation et de recherche dans le secteur agricole et agro-alimentaire , in « Les futurs agricoles et agro-alimentaires en Méditerranée », Mediterra 2008, Rapport du CIHEAM.
- Bencharif A., 2007, Opportunité de création de technopoles dans les pays du Maghreb, enseignements à partir de l'exemple du secteur agro-alimentaire, communication au séminaire « Territoires métropolitains innovants : technopôles et pôles de compétitivité», organisé par la Banque Mondiale, la Ville de Marseille et la GTZ, juin 2007, Tunis.
- Bencharif A., Rastoin J.L., 1999, Etude stratégique du Technopole agroalimentaire de Bizerte, Agropolis/Zone Franche de Bizerte, Montpellier : 138 p.
- CIHEAM, 1988, La recherche agronomique dans les pays du bassin méditerranéen, Options Méditerranéennes, Série Etudes, CCE (DGXII).
- CIHEAM, 1999, La formation supérieure des cadres de l'agriculture et de l'alimentation dans les pays du bassin méditerranéen, Options Méditerranéennes, Série A : Séminaires méditerranéens, N° 36.
- Djeflat, A, 2007, Benchmarking & études de cas sur les technopôles au Maghreb, document de travail.
- Douillard P., 2006, Gouvernance territoriale de l'innovation, Quels échanges entre métropoles de région
- MENA, Thèse Mastère d'action publique, promotion 2005-2006, Ecole Nationale des Ponts et Chaussées, Paris.
- MATE, 2006, Ministère algérien de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement Aménagement du territoire et Pôles de compétitivité et d'excellence, présentation power point.
- Mathlouthi, Y ; Mezouaghi M et Perrat J, 2006, Dynamiques technopolitaines et développement : le cas du parc des communications Elgazala, XLIIème Colloque de l'Association de Science Régionale de Langue Française Les Espaces et les Réseaux du Bassin Méditerranéen Sfax (Tunisie), 4-6 septembre 2006.

- Mezouaghi M., (2002), L'émergence des technopôles dans les pays du Maghreb: facteur d'intégration industrielle des TIC ou mimétisme institutionnel?, Colloque Economie Méditerranée Monde Arabe, Sousse 20-21 septembre 2002.
- INESG, 1989, Symposium sur «La question alimentaire au Maghreb arabe » ; Institut National d'Etudes de Stratégie Globale et Institut National d'Etudes Supérieures Agronomiques de Blida; Alger ; Rapport final.
- Jacquet N, 2004, La France, puissance industrielle, Une nouvelle politique industrielle par les territoires, La Documentation française.
- PNUD /RADH 2003, Rapport arabe sur le développement humain; Vers une société du savoir dans les pays arabes.
- Rastoin J.L, Bencharif A, Chazaux M, Chevon N, Hassaïnya J, Ouertani E, Benamar. B, (2008), Etude de positionnement stratégique du Technopôle agroalimentaire de Bizerte,
- MESRST, BEI, Consortium Ariaconsult, UMR Moisa, Montpellier : 229 p
- Royaume du Maroc 2006, Vision et stratégie de la recherche horizon 2025 ; Système National de recherche : Sciences et Techniques ; Analyse de l'existant ; Ministère de l'Education, de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique